



[Le Master Bioterre](#)

[La présentation du master par les étudiants du Master 2 Bioterre](https://www.youtube.com/watch?v=9dIDSQ8DPVg&feature=youtu.be)
<https://www.youtube.com/watch?v=9dIDSQ8DPVg&feature=youtu.be>

[La présentation du master Bioterre par les enseignants](https://www.youtube.com/watch?v=9ydJNEAL-Pk)
<https://www.youtube.com/watch?v=9ydJNEAL-Pk>

Enjeu de société mais aussi enjeu économique et politique, la biodiversité est accaparée par de nombreuses sphères d'expertise.

Marquée par les impacts des changements environnementaux, elle fait l'objet d'une **réglementation** croissante qui impose sa prise en compte en particulier dans les aménagements.

Elle entre dans des **processus d'innovation** de nombreuses activités économiques, allant de la pharmacopée aux industries du BTP en passant par l'agriculture. Elle est devenue un élément intégré dans les **évaluations financières**. Dans la gouvernance d'entreprise et d'établissements, publics ou privés, ainsi que dans celles des territoires (collectivités locales, EPCI etc.), les stratégies de développement durable doivent intégrer de manière croissante la biodiversité. Les enjeux variés imposent des connaissances en provenance de disciplines variées.

Objectifs du diplôme

BIOTERRE est une spécialité indifférenciée du master Environnement et Développement Durable de Paris 1. Elle prévoit l'accueil d'étudiants en formation initiale, en formation en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), en formation permanente. Les objectifs de cette spécialité sont de préparer à une insertion professionnelle soit dans la sphère de la **recherche publique ou privée** ou dans la **sphère opérationnelle du monde professionnel**, que ce soit en organismes ou établissements publics ou privés.

Le master est adossé à la chaire d'entreprise BEGI -Biodiversité Et Grandes Infrastructures - financée par le groupe EIFFAGE

Partenariats

BIOTERRE dispose de partenariats dans le cadre de mutualisation d'enseignements ou dans le cadre d'interventions dans les enseignements avec ces partenaires comme l'Ecole Nationale du Paysage, l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques, AgroParisTech, l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris mais aussi des partenaires internationaux, notamment l'Institut Supérieur de l'Environnement de l'université de Genève ainsi que l'université Laval à Québec. En outre, il existe un partenariat scientifique important avec l'université d'Adelaïde en Australie, avec des programmes de recherche (publications en cours, colloques etc.) ainsi que des co-tutelles de thèse. Enfin, cette spécialité est liée par des conventions avec des entreprises ou des organismes publics et privés (l'UICN au niveau de sa représentation à Bruxelles, l'EPADESA, Etablissement Public d'Aménagement de la Défense Seine Aval, l'ISSF, International Stainless Steel Forum, des bureaux d'étude comme AmplifyNature ou Dervenn) qui interviennent en tant que commanditaires d'ateliers ou, dans le cas d'une chaire d'entreprise comme c'est le cas avec la chaire d'entreprise BEGI- Biodiversité, Environnement et Grandes Infrastructures-, financée par le groupe Eiffage.

Ce Master s'intègre à la chaire d'entreprise BEGI créée en partenariat avec le groupe EIFFAGE.



Organisation de la scolarité

- La formation commence à la mi-septembre et s'achève fin juin (étudiants entrant en thèse) ou fin octobre (année suivante) pour les autres.
- Les étudiants en formation initiale ont cours 4 jours par semaine. Pour l'alternance et la formation permanente, le rythme est de 2 jours par semaine en cours à raison de 7 heures par jour au maximum et de 3 jours par semaine en entreprise.
- Tous doivent également prévoir :

* Une semaine de terrain en septembre

* Une semaine de terrain en novembre

* Deux jours consacrés aux soutenances en juin (projet de thèse) ou octobre (année suivante)

[Conditions d'admission - organisation](#)

Source URL: <https://masterbioterre.com/le-master-bioterre>